

## APPEL A CONTRIBUTION

### Bilans des enjeux stratégiques et opérationnels de la COP 22 : Des logiques entrepreneuriales durables aux financements climatiques

La Revue Scientifique Francophone CREMA / Centre de Recherches en Economie et en Management Africain ouvre son volume n°6 à la restitution des résultats de la COP 22 et à ses enjeux stratégiques et opérationnels. Le thème du volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA porte sur :

« Bilans des enjeux stratégiques et opérationnels de la COP 22 : Des logiques entrepreneuriales durables aux financements climatiques ».

Date limite d'envoi des manuscrits des contributions est le **30 Juin 2017**

Directeur de publication : **Dr & Prof. Rachid BOUTTI**

- **Professeur de l'Enseignement Supérieur**
- **Président du Comité Directeur de la Chaire UNESCO Énergies Renouvelables, Efficacité Énergétique et Changement Climatique au plan Euro-Méditerranéen et Africain versus un méta-modèle de Développement Durable**
- **Détenteur de la Chaire Euro-Arable du Développement Durable Union pour la Méditerranée Grenada Espagne**

#### **Soumission des contributions :**

Les propositions de contribution doivent contenir :

Le nom, prénom, adresse postale, institution de rattachement, adresse courriel des auteurs premières versions quasi-finalisées des contributions pour évaluation.

L'ensemble des documents devront être envoyé à : [r.boutti@uiz.ac.ma](mailto:r.boutti@uiz.ac.ma)

Courriel : [r.boutti@uiz.ac.ma](mailto:r.boutti@uiz.ac.ma)

oooooooooooooooooooooooooooo

La 22<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) se tient à Marrakech (Maroc) du 7 au 18 novembre 2016. La COP22 prend le relais de COP21 qui a eu lieu à Paris en novembre et décembre 2015 et au cours de laquelle des avancées importantes ont été enregistrées.

### **Au plan marocain :**

Le Maroc a adopté une stratégie de développement durable favorisant l'équilibre entre les dimensions environnementales, économiques et sociales. Objectifs : améliorer le cadre de vie des citoyens, renforcer la gestion durable des ressources naturelles et encourager le recours aux technologies d'énergies propres. Pour se donner les moyens de concrétiser cette ambition, le Maroc a lancé plusieurs réformes politiques, institutionnelles et socio-économiques. D'ailleurs, la nouvelle Constitution de 2011 a consacré le développement durable en tant que droit pour tous les citoyens. Ce processus a été également renforcé par l'adoption de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, élaborée grâce à une large concertation avec le secteur public, les opérateurs privés et la société civile. La mise en œuvre de la Stratégie de Mise à Niveau de l'Environnement et l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), sont venus compléter ce processus. Par ailleurs, les principes de développement durable s'intègrent dans les stratégies sectorielles, à l'instar de la stratégie Plan Maroc Vert qui concerne les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie, cruciale pour la sécurité alimentaire du Royaume.

### **Au plan euro-méditerranéen et africain :**

L'Afrique est l'honneur lors de cette Conférence des Parties sur les Changements Climatiques (COP 22) à Marrakech entendons nous dire un peu partout. C'est une COP africaine insiste-t-on du côté du Comité Marocain de Pilotage de la COP. Un pavillon Afrique sera dressé et son animation sera assurée par la Banque Africaine de Développement (BAD), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), dont l'un des rôles est d'appuyer la mise en place d'un environnement favorable au développement du secteur financier, à l'esprit d'entreprise et aux activités du secteur privé. Force est de reconnaître que l'énergie est le secteur économique dans lequel l'interdépendance des pays euro-africains est la plus stratégique, et dans lequel le potentiel de coopération entre les pays de la région est le plus important. En effet, transition énergétique et gestion des impacts du changement climatique constituent des enjeux communs qui accentuent la complémentarité entre les deux rives de la Méditerranée. D'une part, les



## Neuf ans de négociations pour dépasser le Protocole de Kyoto

**COP 13 à Bali (Indonésie)**

DEC  
2007

La feuille de route de Bali a visé un nouvel accord international sur le climat à la COP 15 en 2009 pour clarifier l'objectif de long terme de la CCNUCC. Deux de négociations ont été ouvertes : l'élaboration d'un accord international englobant l'ensemble des Etats et la négociation de nouveaux engagements au titre du Protocole de Kyoto.

**COP 15 à Copenhague (Danemark)**

DEC  
2009

Après 2 ans de négociations, les Etats ont échoué à adopter un accord. La négociation ont abouti à un texte sans portée juridique qui propose de limiter la hausse des températures à 2°C et de financer la lutte contre les Changement Climatiques dans les pays du Sud à hauteur de 100 milliards de dollars à partir de 2020.

**COP 17 à Durban (Afrique de Sud)**

DEC  
2011

La COP de Durban a relancé la négociation d'un accord international. La plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP) a fixé pour la COP 22 de 2016 l'adoption d'un protocole, un autre instrument juridique ou un texte ayant valeur juridique et prend acte du principe d'une 2ème période d'engagement au titre du protocole de Kyoto, de 2013 à 2020.

**Retrait du Canada du Protocole de Kyoto**

A l'issue de la COP 17, le Canada a confirmé son retrait du Protocole de Kyoto. C'est le premier pays à se retirer après avoir ratifié le protocole.

**COP 18 à Doha (Qatar)**

DEC  
2012

Un amendement au Protocole de Kyoto fixe une 2ème période d'engagement (2013-2020). L'objectif est une réduction des émissions des pays engagés d'au moins 18% par rapport à 1990. Le tri fluorure d'azote (NF3) est ajouté aux six GES couverts par le protocole.

**COP 18 à Doha (Qatar)**

NOV  
2014

5<sup>ème</sup> rapport du Giec : la publication s'étale de septembre 2013 à novembre 2014, le rapport qualifie « d'extrêmement probables » (plus de 95 chances sur 100) que les activités humaines causent la hausse des températures constatées.

**COP 20 à Lima (Pérou)**

DEC  
2011

Les négociateurs ont entré dans la phase finale de la négociation de l'accord international. L'Appel de Lima a encadré le processus de soumission des contributions nationales (INDC) à la lutte contre les Changement Climatiques, ainsi que l'évaluation des engagements.

**COP 21 à Paris (France)**

DEC  
2015

Les négociateurs ont tenté de reconnaître le climat en tant qu'un bien public mondial. Ils ont abouti à un accord international sur le climat permettant de contenir le réchauffement global en déjà de 2°C.

La dynamique de coopération est relancée et puisque tous les pays s'engagent à combler progressivement l'écart entre leurs premières contributions et les efforts requis par les cibles de 2 ou 1,5 °C, pourquoi ne pas les croire ? Le risque est pourtant que leur enthousiasme vacille avec le temps. Dans ce nouveau régime essentiellement fondé sur des contributions libres, la transition peut se révéler trop lente et inconséquente pour éviter un dérèglement climatique majeur. Ne pas décevoir les attentes nées lors de la COP 21, c'est donc aller au plus vite vers la traduction en actes de l'Accord de Paris. À cet égard, les initiatives de ces derniers mois semblent confirmer la détermination des gouvernements à honorer leurs promesses. Aucun rétropédalage majeur n'est à recenser. Les stratégies climatiques de l'après-COP 21 allient tarification du carbone et mesures plus ciblées, visant des progrès plus acceptables politiquement et plus avantageux économiquement. L'étape suivante sera d'accélérer ces efforts, en les inscrivant dans une trajectoire de transformation à long terme mais aussi en favorisant la tenue de débats informés pour que les politiques climatiques conservent leur stabilité au-delà des échéances électorales, et également en organisant un partage d'expériences entre régions confrontées à des problématiques comparables. Il convient également de ne pas nier les contradictions possibles entre action de protection du climat et développement économique et de saisir l'occasion de cette COP africaine pour ouvrir de nouvelles pistes en matière de diffusion des technologies. Les acteurs économiques semblent se tenir prêts à basculer vers la sobriété carbone, sans toutefois considérer que les innovations technologiques, réglementaires et sociétales soient encore parfaitement alignées. En somme, le véritable défi de la COP 22 est de convaincre que même si la COP 21 n'a pas subitement fait émerger un nouvel ordre des choses, d'importantes transformations sont à l'œuvre à toutes les échelles et que c'est à la fois en renforçant continuellement les politiques climatiques et en cherchant à favoriser une cohérence d'ensemble que le tournant pourra s'opérer pleinement. Les négociateurs ont certainement appris des conférences passées. Ils ont préféré contourner le débat insoluble sur la juste répartition des efforts, tout en assurant une formalisation des contributions plus aboutie que les simples déclarations d'intentions présentées après la conférence de Copenhague en 2009. Toujours en quête de progrès, la COP 22 est déjà présentée comme « la COP de l'action ». Il faut voir là non seulement l'intention de cultiver « l'esprit de Paris », cette approche positive et constructive, mais aussi et surtout de confirmer que le langage soigneusement choisi par les diplomates conduit à des progrès tangibles et rapides.

Comment, alors, réussir ce mandat des enjeux stratégiques et opérationnels de la COP 22 et amplifier la mobilisation climatique ? La COP 22 de Marrakech est tour d'horizon des moteurs et des forces contraires de la transition bas-carbone permettant enfin d'identifier les principaux leviers d'action pour assurer une coopération internationale pleinement efficace face au changement climatique.

Ce volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA / Centre de Recherches en Economie et en Management Africain vise à dépasser les approches trop souvent conceptuelles et privilégie l'étude des bilans des **enjeux stratégiques et opérationnels déclinés par la COP 22**. Enjeux essentiels de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, la 22ème session de cette Conférence des Parties (COP 22) se tient à Marrakech, au Maroc, du 07 au 18 novembre 2016. La COP 22, appelée aussi « Conférence de l'Action », afin de contenir la hausse de la température globale en deçà de 2°C par rapport au niveau préindustriel et de poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C. Ces actions à prendre en compte sont au nombre de cinq : (i) implémenter et déployer la responsabilité commune mais différenciée inscrite dans la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), (ii) la reconnaissance de l'adaptation au même niveau que l'atténuation, (iii) les transferts de technologies aux pays du Sud, (iv) le renforcement de capacités de résidence au changement climatique et (v) le respect de l'engagement pris à Copenhague en 2009 de soutenir financièrement les pays du Sud à hauteur de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020.

Cet évènement incontournable intervient dans un contexte inédit marqué, d'une part, par un débat politique international fécond sur la problématique du réchauffement climatique et ; d'autre part, par l'engagement au plan africain à faire du Développement Durable une pierre angulaire autour de laquelle gravite sa politique de développement : des chantiers d'envergure lancés notamment dans le domaine des Energies Renouvelables (EnR), des nouvelles stratégies énergétiques, du développement de l'accès aux Energies Renouvelables (EnR) et de la mise en œuvre des partenariats africains. La Revue Scientifique CREMA par le truchement de son 6<sup>ème</sup> volume, vise à faire le bilan des résultats et des actions séculaires de la COP22 comme un tremplin pour relever les défis et les enjeux stratégiques et opérationnels au plan de l'Afrique : projets durables de développement technologique, renforcement des capacités, stratégies climatiques dans un contexte où l'accès à l'énergie et sécurisation des investissements privés.

Le Conseil Scientifique de la Revue Scientifique CREMA a le plaisir d'inviter à participer les représentants du monde institutionnel et académique, les parties prenantes dans la sphère publique et privée, les chercheurs, les doctorants, à poser les fondamentaux des logiques entrepreneuriales durables aux financements climatiques aux plans Corporate et singulièrement au plan Européen et Africain. La diversité des points de vue transversaux, particulièrement stimulante, permet de dégager une vision holistique, prospective et durable des enjeux stratégiques et opérationnels déclinée par la COP 22. Tourné vers l'action, le volume n°6 de référence majeure pour souligner, comprendre et accompagner à travers la restitution à chaud des principaux résultats bilanciaux enregistrés dans le cadre la COP 22.

Trois (3) axes vernaculaires pourront venir orienter les propositions de contributions.

**Questionnements et axes de recherche :** Liste non exhaustive des thématiques pouvant faire l'objet de contribution : Les papiers de contribution à ce volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA, auront pour objectif de traiter, entre autres, les axes de recherche suivants.

## **I. Axe réticulaire « Top Level » sectoriel en Afrique : la durabilité est à la fois un axe prioritaire de la politique sectorielle**

La réflexion curriculaire va se focaliser sur l'étude holistique des cas concrets qui intéressent les parties prenantes (stakeholders) et la proposition des solutions théoriques et pratiques sectorielles quant au rôle que peut jouer les différents acteurs dans le questionnement de l'environnement et du réchauffement climatique.

### **Secteur Agricole Durable au niveau africain**

Le continent africain est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques en raison de facteurs comme la pauvreté, la récurrence des sécheresses, la répartition inéquitable des terres et la dépendance excessive vis-à-vis de l'agriculture sans irrigation, signale le GIEC.

Selon le dernier rapport du Groupe Intergouvernemental des Experts en Climat (GIEC), 19 pays subissent un stress hydrique particulièrement élevé. Plusieurs d'entre eux se situent en Afrique. Le GIEC indique que le nombre de pays qui subissent un stress hydrique augmentera

probablement, indépendamment des changements climatiques. On parle de stress hydrique lorsque la demande en eau est plus forte que les ressources disponibles.

Le GIEC avance trois raisons principales :

- L'augmentation de la demande due à la croissance de la population : Selon l'UNICEF, l'Afrique qui compte actuellement 1,2 milliard d'habitants, verra sa population doubler d'ici 2050, et comptera 4,2 milliards d'individus d'ici 2100. En 2050, un quart de la population mondiale sera africaine. « Sur la base des tendances actuelles, d'ici 35 ans, 25 personnes sur 100 seront africaines », annonce un rapport de l'UNICEF.
- La dégradation des bassins versants causée par le changement dans l'utilisation des terres.
- L'envasement des bassins hydrographiques.

Pour le GIEC, la variabilité des conditions climatiques peut rendre plus difficile la gestion des ressources hydriques à la fois, à l'intérieur des pays, mais également entre eux. Une baisse de niveau dans les réservoirs des barrages, aurait pour conséquence de nuire à la qualité des cours d'eau. En effet, cela augmenterait les concentrations d'eaux d'égout et des rejets industriels.

L'impact serait également considérable sur la santé puisque le risque d'épidémies en serait augmenté et la qualité et la quantité de l'eau douce utilisée à des fins domestiques, réduite.

Le GIEC recommande d'instaurer des mesures d'adaptation qui comprennent la récupération de l'eau, la gestion du débit sortant des barrages, et l'utilisation plus rationnelle de la ressource.

60% des terres arables non cultivées de la planète se trouvent en Afrique. L'agriculture est la principale ressource économique de nombreux pays africains, en dehors de ceux qui produisent et exportent des matières premières.

Le GIEC indique que l'agriculture contribue, dans une proportion de 20 à 30 %, au produit intérieur brut (PIB) des pays au sud du Sahara, et représente 55 % de la valeur totale des exportations africaines.

Dans l'AR5 (Assessment Report 5), le GIEC précise : « Presque partout en Afrique, l'exploitation agricole est entièrement tributaire de la qualité de la saison des pluies, ce qui rend ce continent particulièrement vulnérable aux changements climatiques ».

Les experts ajoutent que la fréquence accrue des sécheresses pourrait considérablement amoindrir les disponibilités alimentaires, comme ce fut le cas dans la Corne et le sud de l'Afrique, pendant les décennies 80 et 90.

Pour le GIEC, une élévation des températures hivernales moyennes, nuirait également à la production des cultures qui exigent des températures fraîches. « Il se peut que la productivité des pêcheries d'eau douce augmente, mais la composition des espèces de poisson pourrait être modifiée », prédit-il.

- Comment peut-on réinventer les mécanismes financiers pour implémenter et déployer des solutions innovantes dans les projets d'adaptation de l'agriculture ?
- Quelles sont les bonnes pratiques de l'adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique ?
- Comment repenser les modèles agricoles et alimentaires sous l'angle de la durabilité au travers d'initiatives alimentaires responsables et durables ?
- Quelles sont les bonnes pratiques de la sécurité alimentaire face au Réchauffement Climatique ?
- Comment l'initiative Adaptation de l'Agriculture Africaine « Triple A » peut-elle réduire la vulnérabilité de l'agriculture africaine aux changements climatiques ?

## Océan, secteur de la pêche et climat

En premier lieu, force est de rappeler que l'océan fournit plus de 50 % de l'oxygène sur Terre. Pendant longtemps, les discussions sur le changement climatique n'ont pas pris l'océan en compte. Force est de constater que les choses changent et que cet environnement planétaire trouve enfin sa place légitime dans les enjeux climatiques.

Tournée vers l'action, les contributions permettront d'attirer l'attention des politiques de haut niveau et les acteurs du climat sur la nécessité d'intégrer l'Océan dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris en renforçant la connaissance des liens entre l'océan et le climat, en soutenant des initiatives océan pour l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements

climatiques et en adoptant des mesures spécifiques pour les territoires les plus vulnérables (Afrique, petites îles en développement et Méditerranée).

Pour sensibiliser le grand public, les décideurs politiques, les acteurs socio-économiques et la communauté scientifique au rôle majeur de l'océan dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'importance de son intégration dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, ce volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA vise, aussi, à élever l'ambition des actions et des engagements des États en faveur de l'océan dans les négociations climatiques, pour débattre des liens entre l'océan et le climat et de son intégration dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'objectif est d'inscrire dans les contributions au plan d'action « océan » relatif aux littoraux, aux populations, aux écosystèmes, etc. Atténuation, adaptation, financement, sciences, jeunesse seront autant de thèmes abordés sous l'angle de l'Agenda de l'action dans le volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA. Donner une voix à la jeunesse quant aux solutions que l'Océan peut proposer face aux changements climatiques en termes d'adaptation et d'atténuation mais aussi écouter leur point de vue concernant les avancées sur les questions politiques et économiques.

- Résultats bilanciaux de la COP 22 : quel scénario pour l'océan après l'Accord de Paris ?
- La biodiversité marine affectée par le changement climatique : quelles conséquences sur les moyens de subsistance ?
- Quels sont les impacts du changement climatique sur les systèmes de ressources insulaires ?
- Quels impacts aura le changement climatique sur les mangroves ?
- Pourquoi accorder autant d'importance à l'évolution des récifs coralliens dans l'analyse du devenir des îles ?
- Quels seront les impacts du changement climatique sur le secteur de l'aquaculture ?
- Que peut-on faire pour limiter les effets du changement climatique sur les écosystèmes marins ?
- Quels seraient les bénéfices économiques d'un développement des activités économiques en Arctique et pour quels coûts ?
- Quels seraient les conséquences environnementales et sociales d'un développement économiques en Arctique ?
- La « ruée vers le froid » a-t-elle déjà lieu ?

- Quels sont les défis politiques en lien avec la gouvernance si nous voulons tirer le meilleur parti possible des nouvelles opportunités économiques en Arctique ?
- Les sédiments profonds : réservoirs ou source de Gaz à Effet de Serre (GES) ?
- Propriétés des eaux profondes : quels impacts directs sur les écosystèmes ?
- Les grands fonds océaniques : quels enjeux climatiques ?
- Que peut-on faire pour limiter l'acidification des océans ?
- Quel pourrait être l'impact de l'acidification des océans sur l'Homme ?
- Qu'est-ce que l'acidification des océans ?
- Chaque jour, nos océans absorbent un quart du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) émis par les activités humaines : Quel est le résultat ?
- De quelle manière l'acidification des océans a-t-elle des conséquences pour les plantes, les animaux et les écosystèmes marins ?
- Quels sont les défis de la saturation des puits de carbone océanique ?
- De quelle manière peut-on renforcer les océans par le droit du climat ?
- L'océan fournit plus de 50 % de l'oxygène sur Terre. Quels sont les enjeux des océans face au réchauffement climatique ?
- L'océan a dû être ardemment défendu pour arriver sur l'agenda de la COP 22 car il joue un rôle fondamental pour le maintien d'une planète saine : Quelles sont les Contributions Prévues Déterminées au niveau National et comment sont-elles élaborées par les Etats ?
- 40 % de l'océan sont gravement touchés par les activités humaines, comment l'océan est-il pris en compte par les pays euro-méditerranéen et africains dans leurs contributions nationales ?
- La biodiversité marine affectée : quelles conséquences sur les moyens de subsistance ?
- Atténuation et Adaptation : quelles initiatives pour faire avancer les actions réticulaires Océan et Climat ?
- Sur les enjeux Océan, quelle convergence entre Etats et acteurs non-étatiques ?
- Comment intégrer l'Océan dans les contributions des Etats et l'Agenda de l'Action ?
- Sur les enjeux Océan, quelle convergence entre Etats et acteurs non-étatiques ? Comment intégrer l'Océan dans les contributions des Etats et l'Agenda de l'Action ?
- Océan et Climat : comment peut-on concilier l'océan profond et l'économie bleue ?
- Quels sont les impacts du changement climatique sur la mer ?

- Quel rôle l'océan joue-t-il dans le climat ?
- Quels sont les impacts du changement climatique sur l'océan ?
- Atténuation et Adaptation : quelles initiatives séculaires pour faire avancer les actions Océan et Climat ?
- Dans quelle mesure l'initiative « Ceinture Bleue » transforme-t-elle les activités économiques non durables de la pêche maritime en activités rentables et durables en Afrique ?
- Quels sont les défis et les opportunités de la pêche et de l'aquaculture dans le contexte du changement climatique ?
- Quel droit international pour l'Océan et le Climat ?
- Quel rôle l'océan joue-t-il dans le climat et quels sont les impacts du changement climatique sur l'océan ?
- Que sont les Contributions Océan et Climat Prévues Déterminées au niveau National et comment sont-elles élaborées par les États ?
- Comment est-il pris en compte la dimension Océan et Climat par les pays euro-méditerranéens et africains dans leurs contributions nationales ?
- Quel est le cadre réticulaire pour renforcer la résilience des océans au plan euro-méditerranéen et africain ?
- De quelle manière peut-on renforcer la capacité d'adaptation des océans face au dérèglement climatique : nécessité de solutions, de gestion et de mise en œuvre ?
- Océans et climat au prisme de la COP 22 : comment passer de l'accord à l'action ?
- Quels sont les engagements supplémentaires de renforcement de la place de l'océan dans la mise en œuvre des résultats bilanciaux la COP 22 ?
- De quelle manière peut-on accéder aux financements bancables et renforcer la capacité pour l'Economie Bleue au prisme du Changement Climatique ?
- Changer les mers et océans au niveau euro-méditerranéen et africain : quelles implications pour l'atténuation et l'adaptation face au dérèglement climatique ?
- Désoxygénation des océans : quel impact climatique non pris en compte sur les communautés marines et sur la pêche ?
- De quelle manière concilier les questions scientifiques, les lacunes et les investissements de recherche pour mieux comprendre les liens entre l'Océan et le Climat et accompagner l'action face au changement climatique ?

- Comment intégrer le Carbone Bleu dans les Contributions Nationales dans les négociations climatiques ?
- Carbone Bleu des écosystèmes côtiers : quels défis ?
- La vision de l'Afrique pour ses mers et océans : comment réagir face au changement climatique ?
- Océans : de quelle manière à repenser les solutions scientifiques pour atteindre les objectifs d'adaptation et d'atténuation ?
- De quelle manière peut-on développer la résilience au changement climatique et les économies bleues dans les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) à travers le monde ?
- Comment peut-on faire travailler ensemble : décideurs, société civile et scientifiques en vue de « booster » un plan d'action international en faveur de l'Océan au plan euro-méditerranéen et au plan africain ?
- Comment plaider en faveur des solutions scientifiques pour une attention spécifique à l'océan profond dans le contexte du changement climatique ?
- Océans et Climat : quels sont les enjeux d'adaptation et les opportunités d'action face au changement climatique ?
- Océans et Climat : quelles pistes d'atténuation et d'adaptation préconisées et ciblées ?
- Comment peut renforcer les engagements et les déclarations pour une meilleure prise en compte de l'Océan dans les négociations climatiques ?

## Secteur Eco-Tourisme et Durabilité : constats et analyses pour la Région MENA

Enjeu économique majeur, le tourisme représente 12 % du PIB au Maroc et 5 % de la population active, mais est aussi un gros consommateur d'eau, d'énergie et d'espaces naturels. Pour concilier économie et environnement, un tourisme « durable » permettrait de répondre à la demande des voyageurs tout en protégeant le patrimoine culturel et naturel du pays. Il ne s'agit pas d'opposer deux formes de tourisme mais de maintenir une dynamique de croissance de ce secteur tout en veillant à ce que la pression exercée par le tourisme sur les sites naturels et culturels, ainsi que sur les populations locales, soit maîtrisée.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement vient d'implémenter et déployer deux Labels au service d'un Tourisme Responsable à savoir : Label Clef Verte et Label Pavillon Bleu. Les établissements touristiques marocains sont, d'ores et déjà, censés dans le cadre d'un engagement vert, d'améliorer leur empreinte écologique à travers des solutions techniques pour économiser l'eau et l'énergie et de mettre en valeur leur politique environnementale.

- La valorisation de l'Agrotourisme : des actions et des ambitions en émergence ?
- Quel est l'impact de l'initiative « Oasis Durables », sur les dynamiques d'un modèle de développement Durable pour les zones arides et semi-arides ?
- Comment parvenir à un Tourisme Responsable catalyseur de l'amélioration des conditions de vie et le Développement Territorial des populations locales ?
- Comment le Tourisme Solidaire crée-il un lien de solidarité climatique au moyen des projets de développement territorial ?
- Le Tourisme Equitable permet-il une rémunération plus juste des communautés locales en vue de sa pérennité ?
- L'écotourisme est-il une source financière viable ?
- Le Tourisme Alternatif prend-il en compte les impacts environnementaux actuels et futurs au cœur du dispositif du Changement Climatique ?
- Quels sont les Facteurs Clés d'Echec (FCE) du Tourisme Alternatif ?
- Le Tourisme Durable est-il une alternative et une démarche volontaire pour minimiser l'impact sur l'environnement ?
- Quels sont les Facteurs Clés de Succès (FCS) du Tourisme Durable ?

## Secteur Industrie Durable : nouveau relais de la Finance Carbone et des Mécanismes Développement Propre (MDP) au plan africain

Dans son rapport, le Groupe Intergouvernemental des Experts en Climat (GIEC), précise que les changements climatiques pourraient aggraver les tendances actuelles de l'appauvrissement des ressources. La réduction du débit des cours d'eau pourrait occasionner une diminution de la production d'hydroélectricité, ce qui nuirait à la productivité industrielle.

- De quelle façon peut-on maximiser la valeur des Mécanismes de Développement Propre (MDP) dans l'horizon de pré-2020 ?
- Comment implémenter et déployer les paradigmes de la Finance Carbone au plan industriel africain ?
- Comment l'adaptation au Changement Climatique redessine-t-elle les contours de la rentabilité pour les investissements industriels en Afrique ?
- De quelle manière les acteurs industriels perçoivent-ils l'impact des stratégies de quantification et d'atténuation des émissions GES ?
- Comment financer la transition énergétique dans l'industrie ?
- De quelle façon les Mécanismes de Développement Propre (MDP) et redessinent-ils les contours du secteur industriel ?
- Comment les coûts de revient de l'énergie renouvelable trouvent-ils leur compétitivité en comparaison aux énergies fossiles ?

## Secteur Risques et Santé : relation entre risques, santé et changement climatique au plan africain

Si les changements climatiques s'accroissent, la gestion de la pollution, du système sanitaire, de l'élimination des déchets, de l'approvisionnement en eau et de la santé publique ainsi que l'installation des infrastructures dans les zones urbaines, pourraient devenir plus difficile et plus coûteuse.

- Quels sont les enjeux liés à la stabilité et à la sécurité alimentaire ?
- De quelle manière les politiques adaptatives permettent-elles d'augmenter la sécurité face au changement climatique ?
- De quelle façon la gestion préventive et curative permet-elle d'atténuer les impacts sanitaires du changement climatique ?

- Quels sont les risques émergents : « emerging risks » des impacts sanitaires du changement climatique ?
- Comment l'apport des études d'impact sur la santé met-il en garde les expositions à la pollution atmosphérique ?
- Quelle exposition à la pollution atmosphérique pour les habitants de l'espace *ad-hoc* urbain et rural ?
- Quelle place pour la santé et le bien-être dans les évaluations d'impact du Changement Climatique ?
- Quelle est l'approche méthodologique utilisée pour l'établissement de concentrations de référence en matière de surveillance des polluants de l'air ambiant ?
- Quelle sont les bénéfices sanitaires de la mise en place de la zone de circulation restreinte ?
- La pollution de l'air modifie-t-elle l'impact du bruit des avions sur la mortalité cardiovasculaire ?
- Quel est l'impact de la simulation de scénarii de pollution atmosphérique sur l'évaluation des risques sanitaires ?
- L'étude cartographique d'inégalités environnementales liées à la pollution particulaire atmosphérique arrive-t-elle à réduire l'exposition à la pollution aux microparticules (PM10) ?
- Quels sont les changements sociaux et les mobilisations quant à la pollution atmosphérique liée aux ressources naturelles ?
- Quel est l'impact des activités de proximité sur les expositions et les effets de santé, et comment ces activités viennent-elles remettre en cause certains piliers de la qualité de l'air ?
- Quel sont les impacts sanitaires et socio-économiques des effets sur la santé de la pollution de l'air ?
- L'étude relative à la conséquence sur la qualité de l'air de scénarios prospectifs transport et énergies décentralisées permet-elle de relever et de mesurer la persistance et l'impact sanitaire ?
- Quel sont les points de vigilance de la qualité de l'air intérieur des bâtiments performants en énergie ?

- Quels sont et les effets de santé de la pollution de l'environnement intérieur par les produits phytosanitaires ?
- Quels sont les déterminants lointains et proches de la pollution atmosphérique ?
- Comment les données de recueil à l'information de la population réinventent-elles la qualité de l'air ?

## II. Axe réticulaire « Top Level » Energies Renouvelables (EnR), Compétitivité, Régulation et Environnement

Le Maroc, faible émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES), a adopté depuis 2009, une politique volontariste et ambitieuse en matière d'énergies renouvelables. Le Royaume s'est fixé pour objectif d'atteindre la production de 52% de sa capacité électrique grâce à des énergies renouvelables d'ici à 2030. Pour concrétiser sa démarche, le pays dispose de nombreux atouts. En effet, le Maroc bénéficie d'un ensoleillement de 300 jours par an ; la vitesse des vents y atteint une moyenne de 9m/s dans les régions du littoral notamment, en plus de ressources hydriques non négligeables. Ces atouts ont notamment mené à la création de l'imposante Centrale Solaire Noor à Ouarzazate et à la mise en service de plusieurs parcs éoliens dont celui de Tarfaya, le plus grand en Afrique. Sur le plan hydraulique, la construction de nouveaux barrages permettra de passer de 139 en 2015, à 170 grands ouvrages à l'horizon 2030. Cette politique volontariste du Maroc s'appuie sur une approche régionale à même de stimuler un développement qui s'adapte aux spécificités et au potentiel de chacune des 12 grandes régions du pays. Elle tient compte également des ressources humaines locales, de l'expertise technique, de la recherche et du développement ainsi que de la création industrielle et de la création d'emplois.

Pour accompagner ces différents chantiers, le Maroc a mis au point des stratégies de normalisation, de réglementation, d'accompagnement, de formation, mais aussi de sensibilisation et d'aide au financement, qui couvrent plusieurs domaines : l'industrie, l'agriculture, le bâtiment, le transport ou encore l'éclairage public.

Le Maroc a ouvert les chantiers qui lui permettront de concrétiser sa vision avec des objectifs chiffrés : augmenter la part des énergies renouvelables à 42 % et améliorer l'efficacité énergétique de 12% d'ici à 2020. En 2030, la part de l'énergie électrique produite à base d'énergies renouvelables, s'établira à 52%.

Parcs éoliens : Le projet marocain d'énergie éolienne vise la mise en place, à l'horizon 2020, d'une capacité de 2000 MW, permettant une production annuelle qui correspond à 26% de la production électrique actuelle du Royaume, et ainsi éviter l'émission de 5,6 millions de tonnes de CO2 par an. Les sites identifiés pour ce projet sont : Tanger, JbelLahdid, Taza, Midelt, Tiskrad et Boujdour. Ils seront mis en service entre 2017 et 2020. Les parcs existants de Tantan (2013), Tarfaya (2015), Laâyoune (2013), Tanger (2010) et Essaouira (2007) génèrent respectivement : 101,87 MW ; 300 MW ; 50,6 MW ; 140 MW et 60 MW.

Parcs solaires : Le Programme « NOOR » prévoit la construction de 5 centrales solaires d'une capacité totale de 2000 MW à l'horizon 2020. Les sites prévus pour ces complexes se situent dans les régions de Ouarzazate, Ain BniMathar, Fom Al Oued, Boujdour et Sebkhatah. La première phase du projet à Ouarzazate, Noor1, a été inaugurée par Sa Majesté Mohammed VI le jeudi 4 février 2016. Cette centrale s'étend sur une superficie de 450 hectares. A terme, le programme permettra d'éviter l'émission de 3,7 millions de tonnes de CO2 par an.

Cet élan de développement durable présente ainsi, d'immenses potentialités, notamment de création d'emplois relatifs aux énergies renouvelables, qui sont incontournables pour faire avancer le développement de l'énergie renouvelables en Afrique. La réflexion heuristique va porter sur l'étude des modèles économiques des Energies Renouvelables (EnR), de l'Efficacité Énergétique (EE) et de l'Economie Dé-carbonée quant au rôle que peut jouer les différents acteurs dans la question de l'environnement et du changement climatique.

- Quelles sont les best-practices en matière d'investissement des Energies Renouvelables (EnR) sur de réelles opportunités d'affaires en Afrique ?
- Comment mettre en œuvre de solutions des Energies Renouvelables (EnR) à travers l'Afrique pour lutter contre le changement climatique ?
- Comment les communautés sociales (cultures et éthiques sociales) acceptent ou rejettent les projets des Energies Renouvelables (EnR) ?
- Quelles les promesses et les réalités (perestroïka) de l'Efficacité Énergétique (EE) et des Energies Renouvelables (EnR) dans les nouveaux rapports Nord-Sud ?
- Quels sont les modèles réticulaires économiques des technologies des énergies propres et renouvelables ?
- Comment les projets intégrés de production électrique à partir de l'énergie solaire permettent-ils une gestion durable de l'énergie renouvelable et de l'environnement ?

- De quelle façon peut-on améliorer l'efficacité et l'efficience et la pertinence de l'utilisation des ressources d'énergie renouvelable ?
- Quelles sont les segmentations des finalités des Énergies Renouvelables (EnR) et de substitution et systèmes hybrides : défis et perspectives ;
- Quelle est la place du management des systèmes d'énergie avancés dans la planification et la politique énergétique : Plan Solaire Marocain, Plan Solaire Méditerranéen, Projet de l'Énergie Solaire & Éolienne ?
- Quels sont les modèles économiques de l'émergence des Biocarburants ?
- De quelle manière la stratégie des Énergies Renouvelables (EnR) permet-elle de faire émerger et valoir l'écologie industrielle ?
- Quels sont les approches paradigmatiques de la biomasse et la cogénération ?
- Quelle est la place de l'analyse économétrique dans l'analyse financière et économique des marchés de l'énergie renouvelable ?
- Quelle est la place de la réglementation financière des marchés de l'énergie renouvelable et de l'environnement ?
- Comment les systèmes de gestion et de distribution intelligente de l'énergie « Smart Grid » permettent-ils de concilier l'offre et la demande en minimisant l'impact carbone ?
- Les opérateurs du marché de l'électricité entrent dans une nouvelle ère visant à progresser sur la voie de la haute performance et à accroître l'excellence opérationnelle. Quelle est la transformation de la structure de distribution en réseaux intelligents (Smart Grid) ?
- Comment peut-on choisir de plateformes de monitoring énergétique en s'appuyant sur les avancées des nouvelles technologies de l'information pour intégrer une expertise sur toute la chaîne de valeur du système Smart Metering ?
- De quelle manière les déclinaisons du « Smart Grid » au réseau local sont-elles des leviers structurants pour développer les « Villes Durables » ?
- Comment la stratégie de contrôle et d'atténuation des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) trouve-t-elle sa place dans les financements bancables et les investissements rentables des Énergies Renouvelables (EnR) ?
- Les Énergies Renouvelables (EnR) : quelles opportunités et défis pour l'Afrique ?
- Quelles sont les opportunités et les contraintes d'émergence et de fonctionnement des marchés financiers des émissions CO2 ?

- De quelle façon la tarification des produits dérivés, l'analyse des options réelles et la couverture des produits dérivés énergétiques dessinent-elles les contours de l'analyse financière Corporate pour les entreprises énergétiques ?
- Quelles sont les best practices en matière d'impacts environnementaux et changement climatique retenues par les modèles d'affaires économiques ?
- Comment peut-on promouvoir les Energies Renouvelables (EnR) en Afrique ?

### III. Axe réticulaire « Top Level » transversal : Relation entre le marché de l'énergie renouvelable, la compétitivité et la croissance économique en Afrique

- Les financements Climat peuvent-ils contribuer à la mobilité durable ?
- Comment appuyer les Pays Moins Avancés (PMA) pour l'adaptation ?
- De quelle façon peut-on soutenir l'implémentation et le déploiement de Plans d'Action Technologie (PAT) ?
- Comment peut-on mettre en œuvre un dialogue eau face au Changement Climatique ?
- Comment peut-on évaluer les flux des financements climatiques ?
- Comment verdir la finance et la rendre un vœu pieux pour ne pas éluder l'épineuse question du financement ?
- Comment les marchés financiers de capitaux verts dans les pays de Sud ont-ils redessiné les contours de leurs mécanismes pour répondre à la menace climatique dans ces pays ?
- Les indices climatiques « low carbon » issus des Bourses des Valeurs des Capitaux encouragent-ils l'entrée des investisseurs institutionnels dans la lutte contre le réchauffement climatique ?
- De quelle façon les nouvelles frontières de la Finance Durable redessinent-elles les contours de la Gouvernance et Responsabilité Sociale et Environnementale ?
- Quel est l'impact des financements verts sur la transition énergétique ?
- Est-il encore possible de développer une « Finance 2°C » au moyen des « green bonds » ?
- Quel est l'impact des financements climatiques sur une finance perçue comme durable et soutenable ?
- De quelle manière les marchés financiers s'adaptent-ils aux Changements Climatiques ?

- De quelle manière un dialogue Industrie – Affaire peut-il avoir des impacts sur les prix carbone ?
- Comment les marchés carbone permettent-ils d'intégrer (internaliser) dans les prix de marché les coûts cachés (externaliser) des dommages causés par les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ?
- De quelle manière les marchés de carbone orientent-ils les décisions des agents économiques vers des solutions à bas contenu en carbone ?
- De quelle manière la fiscalité carbone modifie-t-elle le sentier d'extraction des énergies fossiles ?
- Comment valorise-t-on l'interdépendance et la complémentarité énergétique entre les deux rives euro-africaines ?
- De quelle manière peut-on implémenter et déployer un Système transparent de Vérification et de Reporting « Monitoring, Reporting, Verification » (MRV) ?
- Comment la résilience face au réchauffement climatique trouve sa place dans les villes et les bâtiments ?
- Quels sont les impacts distributifs de la taxe carbone ?
- Comment la taxe carbone fait-elle interaction avec les taxes existantes sur les énergies fossiles ?
- De quelle manière les politiques climatiques de l'après-COP 22 affichent-elles un volontarisme affirmé et souffrent-elles du manque de cohérence globale ?
- Quelles sont les mesures de réduction des émissions GES ?
- Comment mettre fin aux avantages fiscaux pour les énergies fossiles ?
- De quelle façon peut-restreindre et/ou proscrire les activités les plus émettrices ?
- Comment peut-on réglementer pour utiliser plus efficacement les ressources fossiles ?
- Comment peut-on renforcer l'action de la technologie climatique ?
- De quelle manière peut-on soutenir l'innovation et le déploiement des technologies bas-carbone ?
- De quelle manière peut-on développer les voies des faibles émissions Gaz à Effet de Serre (GES) et augmenter la résilience climatique ?
- Comment peut-on faciliter l'accès aux Energies Renouvelables (EnR) ?
- Comment concilier la crédibilité des engagements climatiques et le poids de l'incertitude dans le cadre du Changement Climatique ?

- De quelle manière peut-on tirer plus d'avantages du Développement Durable de l'adaptation au Changement Climatique ?
- Comment peut-on favoriser l'éducation à l'action climatique ?
- Comment la recomposition du secteur énergétique peut-elle miser sur la surveillance mutuelle climatique ?
- De quelle façon le critère de « climat-comptabilité » est-il levier pour les décisions publiques sous-jacentes à une tension encore bien présente entre développement économique et protection du climat ?
- Quelles sont les pistes susceptibles d'assurer le dynamisme de la coopération internationale sans un horizon clarifié, sans choc de confiance en faveur des solutions bas-carbone face au changement climatique ?
- Comment, alors, réussir ces enjeux stratégiques et opérationnels de la COP 22 et amplifier la mobilisation climatique ?
- Comment engager une réflexion commune sur les outils de la transition bas-carbone dans l'attente d'un basculement complet vers l'économie bas-carbone ?
- Quelles sont les bonnes pratiques de l'atténuation des émissions GES dans le Transport (aérien, maritime, domestique et local) ?
- Comment peut-on mettre en œuvre des mesures d'atténuation en lien avec le commerce ?
- Quel est l'impact des stratégies de quantification et d'atténuation des émissions Gaz à Effet de Serre (GES) sur l'objectif des 2°C ?
- Comment les contributions des Etats pour la COP 22 participent-elles à l'atteinte de l'objectif des 2°C ?
- Comment les financements climatiques peuvent-ils être en quête de viabilité africaine ?
- Assiste-t-on à une Organisation Mondiale du Climat et de l'Environnement comme police et justice climatique mondiale défenseur de l'environnement sur le modèle, par exemple, de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) ?
- La COP 22 arrive-t-elle à s'affirmer sur la scène mondiale dans le contexte de la menace du changement climatique et être « une galerie des innovations » à poursuivre jusqu'en 2020 ?
- De quelle manière la COP 22 doit-elle parler d'action africaine ?
- L'accord de Marrakech arrive-t-il à s'affirmer sur la scène mondiale dans le contexte de la menace du changement climatique et à devenir un accord « d'actions » ?

- Les nouvelles préoccupations environnementales globales et les logiques entrepreneuriales ont-elles changé la manière dont les négociateurs représentent le climat ?
- L'adaptation au Changement Climatique trouve-t-elle un écho dans l'enjeu de la rentabilité des investissements ?
- Comment l'Initiative Entreprises Climat Maroc (IECM) réinvente les logiques entrepreneuriales durables et accompagne les entreprises dans leur intégration à la dynamique climatique ?
- Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique sur l'Afrique et les enjeux auxquels fait face ce continent (peuples autochtones, ressources naturelles, questions sécuritaires) ?
- Quels sont, dans ce nouveau contexte, les paradigmes de la Comptabilité Carbone et les pratiques implémentées et déployées par les organisations publiques et privées ? Comment ces dernières peuvent-elles être analysées au regard de la menace du changement climatique ?
- Quelle est la relation entre le marché de l'énergie renouvelable, la compétitivité et la croissance économique ?
- Quels sont les opportunités et les défis de la mondialisation des chaînes de valeurs déclinées par les Energies Renouvelables ?

Ce volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA vise donc, à partir des études de cas variés et dans une perspective pluridisciplinaire ouverte aux sciences économiques et de gestion, à faire les bilans et interroger le lien entre les logiques entrepreneuriales durables, leurs enjeux stratégiques et opérationnels, leurs financements climatiques versus COP 22 et à envisager quelles politiques d'adaptation et/ou d'atténuation et/ou dispositifs pourraient être mis en œuvre dans le futur. Il cherchera aussi à comprendre comment, et dans quelles conditions, l'expertise des scientifiques peut être mobilisée pour relever ce défi, insistant par effet retour sur la question, centrale ici, de la circulation des savoirs entre les scientifiques et les décideurs publics et privés.

Ce volume n°6 de la Revue Scientifique CREMA/ Centre de Recherches en Economie et en Management Africain se veut rassembleur, fédérateur et fructueux.

## Manuscrit de la contribution

Les articles scientifiques doivent être soumis par internet à l'adresse suivante : **r.boutti@uiz.ac.ma**

Date limite d'envoi des manuscrits des contributions est le **30 Juin 2017**

Le texte sera dactylographié à raison de 25 lignes par page et en 1,15 d'interligne. Il ne devra pas dépasser 30 pages. Les pages seront numérotées en bas à droite. La Revue Scientifique CREMA / Centre de Recherches en Economie et en Management Africain accepte les contributions en langue française. La première page comportera le titre et/ou le sous-titre de l'article, les initiales des prénoms, les noms des auteurs, l'indication et l'adresse complète de l'organisme (Centre de Recherches, Laboratoires, Equipe de Recherches, Chaires, Universités, etc.) ainsi que l'adresse internet de l'auteur à qui seront envoyés les épreuves à corriger, les tirés à part et toute correspondance. Cinq mots-clés maximum en français, seront suggérés par les auteurs. Le texte de l'article commencera en page deux par un bref résumé ne dépassant pas 10 lignes.

Les titres et les sous-titres de même valeur seront signalés d'une façon identique en gras.

La soumission doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Un fichier WORD de la contribution précisant les noms, fonctions et coordonnées des auteurs (email et adresse postale) ;
- Le fichier de la contribution doit respecter les exigences suivantes :
- Marge du document : Haut 3,6 cm, Gauche 3cm, Bas 2,2 cm, Droite 3 cm
- Orientation du document : portrait
- Le document doit être : justifié, interligne 1,15 cm
- Un résumé en français maximum 10 lignes
- Cinq mots clés maximum en français
- Style de police : CMR 10 (corps du texte) et CMR 12 (titres)

Lien de téléchargement : <http://fr.ffonts.net/jsMath-cmr10.font.download>

Les contributions doivent être originales n'ayant fait l'objet de publication antérieure. Tant qu'une contribution soumise à la Revue Scientifique du Centre de Recherches en Economie et en Management Africain (CREMA) est en cours de révision, les auteurs s'engagent à ne pas le soumettre à une autre revue. Les articles ne doivent pas dépasser une trentaine de pages, y compris tableaux, figures, bibliographie et annexes.

Directeur de publication : **Dr & Prof. Rachid BOUTTI**

- **Professeur de l'Enseignement Supérieur**
- **Président du Comité Directeur de la Chaire UNESCO Énergies Renouvelables, Efficacité Énergétique et Changement Climatique au plan Euro-Méditerranéen et Africain versus un méta-modèle de Développement Durable**
- **Détenteur de la Chaire Euro-Arable du Développement Durable Union pour la Méditerranée Grenada Espagne**

Courriel : **r.boutti@uiz.ac.ma**